

Minute : 6'054
Répert. : 7'143

**PROCÈS-VERBAL
D'UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 11 mai 2022**

Le notaire soussigné, François ULDRY, à Fribourg, Rue St-Pierre 2, agissant à la réquisition du Conseil d'administration, a été appelé à assister à l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société -----

Villars Holding S.A.

société anonyme ayant son siège à Givisiez, CHE-103.897.793, aux fins de dresser le procès-verbal authentique des décisions qui y seront prises. -----

En conséquence, il prend part à cette assemblée convoquée ce jour, dans une salle particulière au siège de la société, Route Jo-Siffert 4, et constate ce qui suit : -----

CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est présidée par Monsieur Andreas Ernst GIESBRECHT, de Berne, à Lully/VD, Président du Conseil d'administration. -----

Maître François ULDRY, notaire, à Fribourg, fonctionne en qualité de secrétaire. -----

Maître Nicolas PASSAPLAN, notaire, à Fribourg, fonctionne en qualité de représentant indépendant. -----

Sont également présents : -----

- Monsieur Nicolas ROUGE, d'Aigle, à Giez, administrateur vice-président, -----
- Monsieur Jacques STEPHAN, de Beurvesin, à Fribourg, administrateur délégué, ----
- Monsieur Bertrand RAEMY, de Plaffeien, à Riaz, administrateur, -----
- Monsieur Laurent VAUCHER, d'Ursy, à La Brillaz, directeur financier. -----
- Madame Valérie STEPHAN, secrétaire hors Conseil. -----

- les représentants de l'organe de révision, soit KPMG SA, à Lausanne : -----
 - Monsieur Alexandre PROBST, -----
 - Madame Myriam ROULIN. -----

Monsieur Pascal BLANQUET, d'Yverdon-les-Bains, à Corminboeuf, administrateur, est excusé. -----

Le Président rappelle, comme annoncé dans la convocation aux actionnaires du 20 avril 2022, que l'Assemblée générale se tient exceptionnellement sous sa forme statutaire uniquement afin de respecter les mesures de lutte contre le COVID-19. -----

Monsieur le Président constate que l'Assemblée générale a été convoquée conformément aux prescriptions légales et statutaires par publication effectuée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce du 21 avril 2022 ainsi que dans les journaux « La Liberté » et « Freiburger Nachrichten » dans leur édition du même jour. -----

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant : -----

1. **Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2021 ainsi que rapports de l'organe de révision**
Proposition du Conseil d'administration : approbation du rapport de gestion et des comptes 2021.
2. **Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2021**
Proposition du Conseil d'administration :
a) *accepter la rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 145'415.—*
b) *accepter la rémunération totale du Comité de direction de CHF 640'744.—*
Voir les informations détaillées sous «Rapport de Rémunération» dans le rapport de gestion 2021, pages 24 à 26.
3. **Décharge au Conseil d'administration**
Proposition du Conseil d'administration : donner décharge aux membres du Conseil.
4. **Affectation du bénéfice disponible**
Proposition du Conseil d'administration : Report du résultat au bilan à compte nouveau, sans versement de dividende, comme suit:
Bénéfice reporté CHF 57'794'051.—
Résultat de l'exercice 2021 CHF 248'855.—
Report à compte nouveau CHF 58'042'906.—
5. **Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)**
Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Andreas Giesbrecht (et sa réélection comme Président au cours du même vote), Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet et Bertrand Raemy pour la durée statutaire d'une année.
6. **Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)**
Proposition du Conseil d'administration : réélections de MM. Nicolas Rouge et Pascal Blanquet pour la durée statutaire d'une année.
7. **Élection du représentant indépendant**
Proposition du Conseil d'administration : réélection de Me Nicolas Passaplan pour la durée statutaire d'une année.
8. **Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du groupe**
Proposition du Conseil d'administration : réélection de KPMG SA, Lausanne, pour 2022.

Les actionnaires ont reçu l'ordre du jour le 21 avril 2022, dans lequel ils ont été informés que la présente Assemblée générale se tiendrait exceptionnellement sous sa forme statutaire uniquement en présence du Conseil d'administration, de l'organe de révision et du représentant indépendant. Dans le même document, ils ont été invités à donner procuration et à transmettre leurs instructions de vote au représentant indépendant, Me Nicolas Passaplan. La convocation était également accompagnée du rapport de gestion 2021. -----

Monsieur le Président rappelle enfin que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 12 mai 2021, le rapport de gestion, les bilans et les comptes de résultat, ainsi que les rapports de l'organe de révision ont été déposés au siège social du groupe à la route Jo-Siffert 4, 1762 Givisiez, où les actionnaires pouvaient en prendre connaissance dès le 21 avril 2022. -----

Monsieur le Président relève qu'aucun actionnaire n'a fait la demande de porter à l'ordre du jour un sujet particulier. -----

Monsieur le Président constate, par conséquent, que l'Assemblée de ce jour est valablement constituée, qu'elle peut délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour et Monsieur le Président déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire 2022 de la société Villars Holding SA. -----

Monsieur le Président relève qu'un exposé introductif est annexé au présent procès-verbal.

Avant de passer au premier point à l'ordre du jour, Monsieur le Président communique, conformément aux dispositions de l'art. 702 du CO, le nombre et la valeur nominale des actions représentées par le représentant indépendant et les administrateurs présents. -----

Actionnaires représentés	: 243 actionnaires
Nombre d'actions représentées	: 76'719 actions nominatives
Majorité absolue	: 38'361 voix
Nombre d'actions représentées par le représentant Me Nicolas Passaplan	: 18'871 actions nominatives représentant 24.60 % du capital-actions

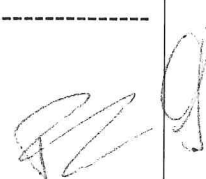
1. Rapport de gestion, comptes annuels de Villars Holding SA et comptes consolidés pour l'exercice 2021 ainsi que rapports de l'organe de révision

Le rapport de gestion contenant les comptes a été adressé aux actionnaires avec la convocation le 21 avril 2022. -----

Le rapport du réviseur des comptes consolidés qui se trouve en pages 42, 43 et 44 du rapport de gestion ne mentionne aucune réserve. -----

Le rapport de l'organe de révision sur les comptes de la société Holding qui se trouvent aux pages 50, 51 et 52 du rapport de gestion, ne fait aucune réserve. -----

La fiduciaire KPMG SA est présente et représentée par M. Probst et Mme Roulin. Cette dernière confirme qu'elle n'a aucune remarque à formuler. -----



Aucune question n'est posée à ce sujet. -----

Monsieur le Président passe au vote concernant le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes de Villars Holding SA ainsi que les rapports de l'organe de révision. -----

Le rapport de gestion, les comptes consolidés et les comptes de Villars Holding SA pour l'exercice 2021 ainsi les rapports de l'organe de révision sont approuvés par l'Assemblée générale par 76'637 voix, 35 oppositions et 47 abstentions. -----

2. Rémunération des membres du Conseil d'administration et du Comité de direction pour l'exercice 2021

Le Conseil d'administration a toujours été parfaitement transparent à ce sujet et pratique une politique salariale raisonnable et en phase avec la rentabilité du groupe. -----

Le détail des rémunérations accordées en 2021 figure dans le rapport de rémunération aux pages 24 à 26 du rapport de gestion. Le rapport de l'organe de révision au sujet du rapport des rémunérations ne fait aucune réserve. Il se trouve en page 27 du rapport de gestion. -----

La rémunération totale du Conseil d'administration de CHF 145'415.- est acceptée par l'Assemblée générale par 76'340 voix, 297 oppositions et 82 abstentions. -----

La rémunération totale de la Direction de CHF 640'744.-, une hausse de CHF 9'099.—, est approuvée par l'Assemblée générale par 75'938 voix, 705 oppositions et 76 abstentions. -----

Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires et passe au sujet No.3 de l'ordre du jour -----

3. Décharge au Conseil d'administration

Monsieur le Président rend attentif au fait que les administrateurs ne peuvent pas prendre part au vote. -----

L'Assemblée générale donne décharge aux membres du Conseil d'administration pour leur activité, par 75'845 voix, 125 oppositions et 48 abstentions. Les administrateurs actionnaires se sont abstenus de prendre part au vote les concernant. -----

Monsieur le Président remercie, au nom du Conseil d'administration et en son nom, les actionnaires pour la confiance témoignée. -----



4. Affectation du bénéfice disponible

Les résultats en demi-teinte commandent à la société une prudence certaine quant à la politique de dividende. Aux vues des insécurités qui planent autour du COVID-19 et de la guerre en Ukraine, le Conseil d'administration a proposé à l'Assemblée générale aussi cette année de ne pas verser de dividende. -----

Le Conseil d'administration propose que le bénéfice au bilan soit entièrement reporté. -

Le report du bénéfice disponible est approuvé par l'Assemblée générale par 76'523 voix, 123 oppositions et 73 abstentions. -----

5. Élections au Conseil d'administration et élection du Président du Conseil d'administration (les élections se font individuellement)

Conformément à l'art. 17 des statuts, les membres du Conseil d'administration sont élus individuellement pour une année et sont rééligibles. -----

Messieurs Nicolas Rouge, Jacques Stephan, Pascal Blanquet, Bertrand Raemy et Andreas Giesbrecht déclarent accepter un nouveau mandat. -----

Aucune remarque, ni proposition n'étant faite par l'Assemblée, il est passé à la réélection individuelle des membres du Conseil d'administration : -----

- réélection de M. Nicolas Rouge

M. Nicolas Rouge est réélu par l'Assemblée générale par 76'573 voix, 59 voix contre et 87 abstentions ; -----

- réélection de M. Jacques Stephan

M. Jacques Stephan est réélu par l'Assemblée générale par 76'182 voix, 460 voix contre et 77 abstentions ; -----

- réélection de M. Pascal Blanquet

M. Pascal Blanquet est réélu par l'Assemblée générale par 76'568 voix, 74 voix contre et 77 abstentions ; -----

- réélection de M. Bertrand Raemy

M. Bertrand Raemy est élu par l'Assemblée générale par 76'583 voix, 59 voix contre et 77 abstentions. -----

- réélection de M. Andreas Giesbrecht

M. Andreas Giesbrecht est réélu par l'Assemblée générale par 75'914 voix, 778 voix contre et 27 abstentions. -----

Monsieur le Président remercie, au nom de ses collègues, les actionnaires pour la confiance témoignée aux membres du Conseil d'administration. -----



6. Élections au Comité de rémunération (les élections se font individuellement)

Le Conseil d'administration propose d'élire à nouveau MM. Rouge et Blanquet comme membres du comité de rémunération pour une année : -----

- réélection de M. Nicolas Rouge

M. Nicolas Rouge est réélu par l'Assemblée générale par 76'532 voix, 80 voix contre et 107 abstentions ; -----

- réélection de M. Pascal Blanquet

M. Pascal Blanquet est réélu par l'Assemblée générale par 76'527 voix, 85 voix contre et 107 abstentions. -----

Monsieur le Président remercie ces membres de bien vouloir assumer cette charge additionnelle. -----

7. Élection du représentant indépendant

Le Conseil d'administration a également la responsabilité d'élire annuellement le représentant indépendant. -----

Me Nicolas Passaplan s'est déclaré être prêt de reconduire sa fonction pour l'année prochaine : -----

- réélection de Me Nicolas Passaplan

Me Nicolas Passaplan est réélu par 76'709 voix, 2 voix contre et 8 abstentions.

Monsieur le Président le félicite pour cette élection et le remercie pour sa collaboration.

8. Élection de l'organe de révision et du réviseur des comptes du groupe

Selon l'article 23 des statuts, l'organe de révision est nommé chaque année. Le Conseil d'administration propose de reconduire le mandat de KPMG SA pour une nouvelle année. -----

L'Assemblée confirme pour une nouvelle année le mandat de l'organe de révision KPMG SA, par 76'160 voix, 550 oppositions et 9 abstentions. -----

M. Alexandre Probst et Mme Myriam Roulin, représentants de cet organe de révision, déclarent accepter le mandat de vive voix et avec leurs remerciements. -----

Monsieur le Président félicite également KPMG SA pour cette réélection. -----

Monsieur le Président constate que l'ordre du jour est épuisé et remercie les actionnaires pour leur confiance et leur fidélité. -----

Aucune autre question ou remarque n'est soulevée. -----

Conclusion

Avant de clore cette assemblée générale, Monsieur le Président tient encore une fois à remercier les actionnaires pour leur confiance témoignée. Il remercie également toutes les personnes qui ont préparé cette assemblée générale tout comme la Direction et tous les collaborateurs de Villars Holding pour leurs efforts déployés tout au long de l'année. -----

La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le mercredi 10 mai 2023. Monsieur le Président se réjouit d'y retrouver les actionnaires. -----


La parole n'étant plus demandée, le Président clôt l'Assemblée à 11 h 17. -----

Le notaire a assisté du début à la fin à l'assemblée générale ordinaire de ce jour. -----

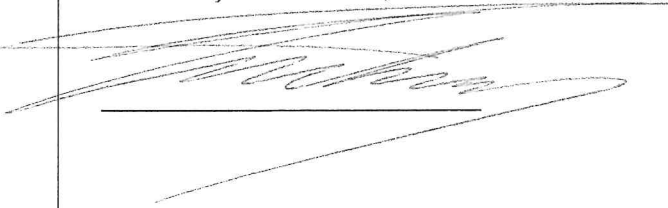
D O N T A C T E

passé sans interruption en une salle particulière au siège de la société, Route Jo-Siffert 4, à Givisiez, où le procès-verbal est signé par le Président de l'Assemblée générale et le notaire, constamment présents, le onze mai deux mille vingt-deux, à onze heures et dix-sept minutes. -----

M. Andreas Ernst GIESBRECHT

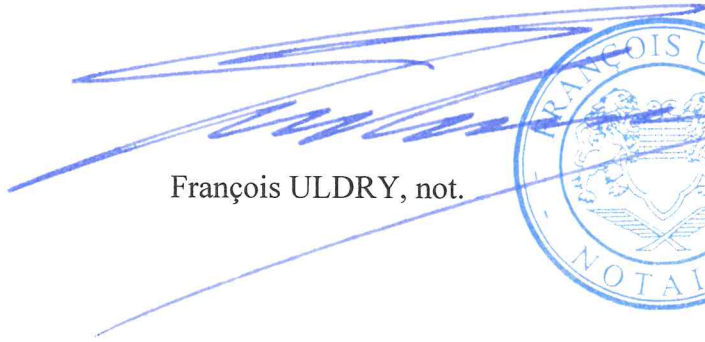


Me François ULDRY, not.



UNIQUE EXPEDITION vidimée pour la société Villars Holding S.A., à Givisiez.

L'atteste :


François ULDRY, not.

